



## Concur, la CFE-CGC interpelle la Direction.

La **CFE-CGC** est intervenue à plusieurs reprises et ce depuis des mois dans notre instance du CSE AEP ainsi qu'en CSE Central concernant **les retards de paiement des frais des commerciaux** et les trop nombreux blocages de l'outil Concur.

- **Nous vous demandons** de nous indiquer dès aujourd'hui la **date à laquelle Concur pourra être déployé** à l'ensemble des commerciaux du réseau sans bug ni dysfonctionnement et sans aucun retard de paiement de pochette concur des testeurs du pilote ?
- **Nous souhaitons** également savoir quelle échéance avez-vous fixée pour **régler définitivement les pochettes NDF en cours de paiement ?**
- Pouvez-vous nous expliquer enfin ce que vous comptez faire pour **accompagner l'équipe de frais pros de Pessac ?** Cédésation de CDD actuels ?

Réponses en page 2

«Fin 2023, la **CFE-CGC a frappé un grand coup** lors du CSE AEP concernant la situation des frais professionnels (retrouvez le flash [ICI](#)). Cet électrochoc a été suivi d'une prise de décisions et d'engagements par la direction, inédits depuis le début de la crise :

**1-Fin décembre 23** liquidation de la quasi-majorité des pochettes Concur en attente.

**2-Livraison du premier correctif le 9 janvier 24** pour stabiliser l'outil : motif d'espoir, à ce jour aucun incident technique relevé.

**3-Engagement sur une assistance Concur** dédiée depuis le lundi 15 janvier 24, avec un expert SAP Concur.

**4-Mise en place d'un point d'échanges** quotidiens entre le service informatique de la DT2 et les équipes SAP Concur.

**5-Calcul des kilomètres persos/pros** non satisfaisant : une solution sera déployée fin janvier et testée sur février et mars.

**6-Déploiement de l'outil Concur envisagé à compter du 02/04/24** par vagues sous 4 conditions :

- **Stabilité** de l'outil
- Bon **dimensionnement** de l'assistance
- **Échanges** avec les utilisateurs pour la gestion des kilomètres persos/pros
- **Construction du module de formation** répondant aux exigences métier (cas concrets)

**7-Prolongation de la taskforce** mise en place pour N.D.F

- **Décision de report au 31/03/24** pour présentation des pochettes antérieures au 31/12/22 avec la remise des justificatifs manquants jusqu'au 30/04/24.

**8-A l'avenir, l'application des règles** de validation devront être identiques pour tous.

**9-Un accompagnement élevé** est mis en place pour l'équipe frais pros de Pessac.

**10-Dés aujourd'hui, les bugs seront détectés** avant que l'utilisateur ne s'en rende compte.

**11-**Une fois le déploiement effectué à l'ensemble du réseau, **30% environ des pochettes Concur seront traitées automatiquement.**

La **CFE-CGC salue ces mesures** ainsi que ces engagements pris par la Direction en début d'année, mais restera toutefois extrêmement **vigilante** dans les mois à venir concernant la bonne mise en œuvre de chacune d'entre elles.

La **CFE-CGC maintient sa position** sur un déploiement Réseau seulement lorsque l'outil sera fiabilisé et les retards de paiement absorbés. »